

Communiqué en date du 31 AOÛT 2015

**Dimanche 06 septembre, 27<sup>ème</sup> édition de  
« La Caldéniacienne »**

La « Caldé » est une manifestation sportive réputée en Lorraine et même au-delà... Elle constitue une belle vitrine pour notre village.

Chacun de nous peut contribuer à la réussite de cette manifestation par l'accueil que nous réserverons aux coureurs, notre tolérance par rapport aux gênes inévitables occasionnées par un tel événement.

Ainsi, je vais être amené à modifier le plan de circulation dans le village et à restreindre le stationnement par arrêté municipal.

Sachez d'ores et déjà que le stationnement sera interdit :

- sur le parking de la salle Maurice Bouchot du mercredi 02 septembre-8h au mardi 08 septembre 12h.
- sur les deux parkings de la rue des Coquillottes du vendredi 04 septembre-8h au dimanche 06 septembre 15h
- sur le parking de l'école maternelle rue de l'Eglise du vendredi 04 septembre-8h au dimanche 06 septembre 15h

Je vous remercie par avance de votre compréhension et mieux encore de votre contribution (je pense aux nombreux bénévoles impliqués) à la réussite de cette 27<sup>ème</sup> Caldé.

Le Maire  
E. PAYEUR

|                |      |                       |                     |
|----------------|------|-----------------------|---------------------|
| <b>Départs</b> | 9h   | la randonnée pédestre | ) Inscriptions      |
|                | 9h30 | les 10km              | } 1h00/1h30         |
|                | 9h50 | le semi marathon      | ) avant les départs |

*Possibilité de retirer votre dossard le samedi 05 septembre, de 14h30 à 18h Place de la Mairie (devant la Médiathèque).*

# RAPPELS

## VENTE de CARNETS de TICKETS MOVIA

Nous vous rappelons qu'un point de vente de carnets de tickets pour l'utilisation du bus MOVIA, est à votre disposition en Mairie :

- le carnet PASS SOLO (10 tickets) : .....8,00 €
- le carnet PASS SOLO **tarif réduit** (10 tickets)  
(cartes COTOREP et RMI).....4,00 €

Vous pouvez venir les acheter aux heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi : de 18 h à 19 h

Les Mardi et Vendredi : de 16h à 19 h

**Le paiement par chèque n'est pas accepté.**

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

### ELECTIONS REGIONALES des 6 et 13 décembre 2015

#### **Procédure exceptionnelle de révision des listes électorales en 2015 :**

*En raison des élections régionales organisées les 6 et 13 décembre 2015, les personnes non encore inscrites sur la liste électorale de Chaudeney-sur-Moselle souhaitant voter lors de ces élections ont la possibilité de s'inscrire en Mairie jusqu'au 30 septembre 2015.*

*Les personnes s'inscrivant du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 31 décembre 2015, ne pourront voter qu'après le 1<sup>er</sup> mars 2016.*

**Rappel** : les inscriptions sur la liste électorale sont reçues en Mairie  
**du 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE au 31 DECEMBRE 2015**.

**Sont concernés** : les nouveaux habitants, les personnes non inscrites et les jeunes gens atteignant leurs 18 ans au 28 février 2016.

**Se présenter en Mairie muni du livret de famille.**

Le Maire  
E. PAYEUR